

POUVOIR d'ACHAT

des fonctionnaires en chute libre !

L'heure est à l'action

TOUS EN GREVE LE MARDI 7 OCTOBRE

Rendez-vous à 10 h 00 devant l'Hôtel de Ville

Depuis janvier 2000, le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice, servant au calcul de la rémunération a chuté de plus de 9,10 % par rapport à l'indice des prix Insee. Aujourd'hui, le salaire minimum de la fonction publique court après le SMIC, alors que les prix de consommation courante explosent.

Les politiques des gouvernements successifs en matière de rémunération ont conduit à un tassement de l'ensemble des grilles de rémunération.

En 1986, un agent de **catégorie C** au premier échelon démarrait sa carrière 15 % au-dessus du SMIC. Aujourd'hui, sa rémunération est équivalente au SMIC.

Cette dégradation se confirme pour l'ensemble des catégories : un agent de **catégorie B** au premier échelon du 1^{er} grade percevait en 1985 une rémunération supérieure à 23 % du SMIC, aujourd'hui elle n'est plus que de 2,75 % ; un **cadre A** percevait en 1985, au premier échelon, une rémunération de plus de 63 % par rapport au SMIC, aujourd'hui elle n'est plus que de 20 %.

C'est inacceptable !

En réponse à la demande d'augmentation du pouvoir d'achat, le gouvernement met en avant toute une série de mesures inefficaces et qui ne concerneront qu'une petite minorité de salariés (voir encadré).

« *Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat* »
« *Défiscalisation des Heures Supplémentaires* »

Des mesures injustes et inégalitaires !

La GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) : Par cette mesure, le gouvernement reconnaît implicitement la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires, par le biais du versement d'une indemnité en une seule fois (*mise en application dès la rentrée de septembre*), pour la période du 31 décembre 2003 au 31 décembre 2007.

L'outil de calcul, disponible sur le site Internet : <http://www.spterritoriaux.cgt.fr>, vous permettra de savoir si vous faites partie des heureux gagnants !

Munissez-vous de votre indice majoré au 31 décembre 2003 ainsi que de celui détenu au 31 décembre 2007, et bonne chance...

Rachat des jours RTT : Cela n'offre simplement qu'une forme d'autofinancement aux agents, matérialisée par le rachat de leurs

Or, cette mesure ne pourra répondre que ponctuellement à un besoin financier, mais après épuisement des jours rachetés, retour à la case départ !

Défiscalisation des heures supplémentaires : D'une part, le paiement des heures supplémentaires ne profitera qu'à une infime partie des agents, et d'autre part, cette mesure induit une individualisation des salaires. La mort annoncée des 35 heures est donc en marche, car c'est encore un acquis que le gouvernement veut enlever aux agents.

Par ces artifices, le gouvernement ose prétendre que le pouvoir d'achat des fonctionnaires augmente ! De qui se moque-t-on ?

Site Internet : <http://www.us-cgt-spp.org>

Pour la CGT,

l'augmentation des salaires,
des rémunérations des pensions, retraites
et minima sociaux est nécessaire et possible.

Alors que le gouvernement dit ne pas avoir les moyens d'augmenter les fonctionnaires, il fait cadeau au patronat en 2006 de 23,7 milliards d'€uros d'exonération de cotisations sociales et remet le couvert en 2007 avec le fameux paquet fiscal, soit 15 milliards d'€uros qui profitent encore et toujours aux quelques 20 % des foyers les plus riches.

Vous en voulez encore ? 100 millions d'€uros ont été dégagés pour tripler le budget de l'Elysée et plus que doubler le salaire du Chef de l'Etat.

STOP, ça suffit !

**L'argent existe,
C'est pourquoi la
CGT propose**

- ⇒ Un salaire minimum à 1 500 €uros, avec une cohérence d'application à tous les niveaux de la grille indiciaire ;
- ⇒ L'augmentation du point d'indice ;
- ⇒ L'intégration des primes dans le salaire ;
- ⇒ Une véritable refonte de la grille indiciaire, la reconnaissance des qualifications.

CARBURANTS : La FACTURE S'ALOURDIT !

La CGT propose :

- La mise en place d'une aide immédiate et directe, inscrite sur la feuille de paie permettant la prise en compte de la réalité des frais de transport domicile/travail.
- Un ajustement immédiat des indemnités destinées aux agents (secteur public/état) utilisant professionnellement leur véhicule et remboursées forfaitairement au km parcouru.

Pour la CGT, le compte n'y est pas !

La CGT appelle les salariés à se mobiliser
le 7 octobre 2008 à l'occasion de la journée
mondiale sur le travail décent

Elections des représentants du Personnel

Le 23 Octobre au CASVP

Les 13 et 14 Novembre
pour la Ville et le Département

Votez CGT

Tel: 01 44 52 77 05

